

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 322

Artikel: Notre enquête : féminisme et travail féminin : (suite)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui semble près d'aboutir au moment où nous écrivons ces lignes, et qui portera donc toute l'affaire devant les électeurs.

Et ce sera encore une fois une occasion où les voix des femmes ne seront pas entendues, quand bien même nombre d'entre elles savent qu'en votant contre l'installation des jeux de hasard, elles défendent l'intégrité et la santé morale de leur famille. Une fois de plus... Tout au moins un appel à l'aide leur a-t-il été adressé, et soit l'Association genevoise pour le Suffrage, soit l'Union des Femmes ont tenté un effort dans le laps de temps très court nécessité par le referendum pour recueillir des signatures d'électeurs. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir à plusieurs reprises sur cette question.

E. Gd.

Notre enquête : Féminisme et Travail féminin

(suite¹)

L'exercice de votre profession vous a-t-il rendue féministe, si vous ne l'étiez pas encore ? ou confirmée dans vos convictions si vous l'étiez déjà ? et pour quelles raisons ?

En réponse à votre demande, je me hâte de vous faire savoir que ma profession ne m'a pas rendue féministe puisque je l'étais avant d'occuper un poste. Cependant le fait de travailler avec des collègues masculins et faisant à peu près le même travail sans avoir le même salaire, il s'en faut de beaucoup, ce fait-là m'a convaincue de la nécessité du féminisme et du suffrage, ainsi que de la phrase, que nous avons fait nôtre : « A travail égal, salaire égal ».

Berthe ARNAUDEAU, employée de bureau. (Genève)

Je vous dirai que c'est à la mort prématurée de mon père que je suis devenue féministe, parce que nous avons pu expérimenter combien la vie est plus difficile pour des femmes seules qui doivent faire face aux mêmes obligations sociales, bien que privées de l'appui moral et matériel du chef de famille. J'étais donc gagnée à la cause au début de ma carrière d'institutrice. Plus j'avance, plus je suis persuadée que les femmes doivent assumer une pleine responsabilité dans les questions d'éducation de la jeunesse, de formation professionnelle des jeunes filles, de protection de l'enfance, de police de la rue. Je pense sincèrement qu'une institutrice a le devoir de soutenir les revendications féministes qui tendent à la libération politique de la femme et à l'obtention des lois qui puissent faciliter le plein épanouissement de ses qualités et de ses dons respectifs si nécessaires à la famille et à la société.

B. BERNEY, directrice d'écoles. (Genève).

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

En recherchant dans ma mémoire depuis quand je suis féministe, cela remonte à mon âge de fillette; chaque fois que ma mère faisait un passe-droit à mon frère pour la raison « qu'il était un garçon », je trouvais la chose injuste et me révoltais. Mes idées ont grandi avec l'âge et c'est encore mes idées féministes qui ont fait que j'ai continué ma profession quoique mariée. Combien de fois j'ai pu apprécier la liberté que me procure ma profession, surtout quand j'entends certaines femmes soupirer en me disant : « Vous avez de la chance, je voudrais aussi faire quelque chose, mais mon mari veut que je reste à mon ménage ».

M^{me} BORNAND, fourrures et pelleteries. (Neuchâtel).

Je vous dirai que l'exercice de ma profession n'a eu, je crois, aucune influence sur mes convictions féministes. Hommes et femmes, sont sur le même pied dans le professorat. Ce qui, tardivement, du reste, m'a rendue féministe, cela a été le dédain de la plupart des Vaudois pour la femme, qu'ils considèrent comme très inférieure à eux et puis aussi l'iniquité de plusieurs de nos lois. Et c'est pourquoi, sans être militante (je le regrette, mais ce n'est pas dans mon tempérament) j'accueille avec joie les petits progrès qu'enregistre notre cause, et espère la voir prochainement triompher.

F. CHAVANNES, professeur. (Lausanne).

A 19 ans déjà, je rêvais de certaines réformes pédagogiques, alors dites utopiques, aujourd'hui réalisées, — au moins en bon chemin de l'être (classes spéciales pour élèves *forts*, autres pour élèves faibles). Et je n'ai pu y vouer tant d'efforts sans mesurer combien souvent une réelle puissance eût aidé à mon influence ! « Vous ignorez trop de contingences », m'objectait mon Directeur avec la superbe d'un homme politique averti. A quoi je me retenais, violemment de répondre : « Est-ce ma faute, en vérité ! » D'autant plus que dans telle ville vaudoise, un autre Directeur convaincu avait, à lui tout seul, envers et contre tous, imposé l'organisation souhaitée, et qui commençait à porter ses fruits ! Ah ! oui, j'ai eu dans ma profession quelques bonnes raisons de renforcer mes opinions suffragistes ! Mais pas dans ma profession seulement, dans toutes les manifestations de ma vie j'ai senti une fois ou l'autre la blessure de notre impuissance politique ! Sans tomber pour cela, croyez-m'en, dans la sottise (que généreusement nous attribuent nos adversaires) de croire que pour guérir tous nos maux, le suffrage à lui seul peut suffire !

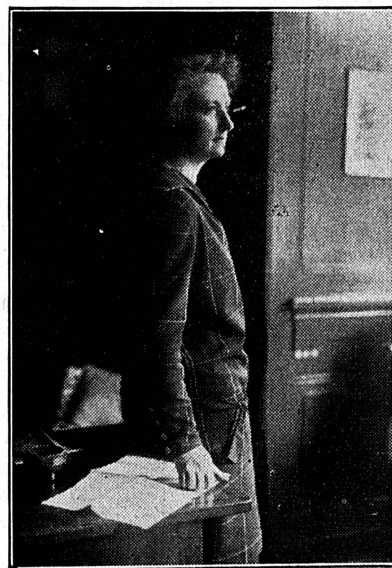
J. FRIEDLI, institutrice. (Lausanne)

Je suis féministe, mais ma profession n'y est pour rien : je trouve que c'est une question de simple justice. Les qualités morales ou intellectuelles ne sont pas l'apanage d'un sexe, mais le résultat de l'évolution, car je crois à la réincarnation. Pendant la grande guerre, on a pu voir maintes femmes occuper honorablement des



M^{me} LEUCH-REINECK

Les avis ont été très partagés, quelques concurrentes ayant bien vite reconnu la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, d'autres l'ayant identifiée par déduction seulement, d'autres encore l'ayant prise soit pour M^{lle} Marie Micol, administratrice du Mouvement, soit pour M^{lle} Camille Vidart, soit pour M^{me} Pieczynska, soit encore pour M^{lle} Emma Porret, ou enfin pour le Dr. Gleditsch, ancienne présidente de la Fédération internationale des Femmes universitaires.



postes qu'on ne leur aurait pas confiés auparavant, les croyant incapables. Voici une pensée de Godard qui résume mes convictions: « En face des malheurs accablant la famille ou la nation; en présence des nécessités pratiques de l'existence, devant le travail, chaque fois qu'il y a eu des charges à prendre, la femme s'est révélée l'égale de l'homme ».

Marg. GROS, professeur de lingerie. (Genève).

L'exercice de ma profession ne m'a nullement rendue féministe, je le suis du reste d'une façon très pondérée, voulant laisser la femme dans son rôle réel. Je voudrais seulement qu'elle fût consultée dans les questions où son influence aurait pour cause d'améliorer certaines positions de la femme. Vous dire depuis quand mes convictions se sont affirmées me serait un peu difficile.

J. GUYOT, modiste. (Neuchâtel).

Je ne pense pas que l'exercice de ma profession m'ait rendue féministe. Il me semble l'avoir toujours été, n'ayant jamais compris, même enfant, tant de différences qui me paraissent des injustices. Il est cependant bien certain que cette profession (sténodactylographe) m'aurait rendue féministe, car elle est une de celles où les comparaisons sont nombreuses et faciles à faire. Il est courant, en effet, de voir des employés, hommes et femmes, occupés aux mêmes travaux, et... payés différemment, les femmes n'étant pas les mieux rétribuées, inutile de la dire, quoique, en général, leur travail soit considéré comme étant aussi bon, sinon meilleur, que celui de leurs collègues hommes, et fait plus consciencieusement. Il y bien, bien des années, un directeur auquel je me plaignais des différences de traitements, a admis que tout ce que je lui disais était la logique même, mais « que si l'on voulait s'en tenir à la logique, il faudrait bouleverser le monde ». (Je n'y ai aucune objection, et je pense que nous nous efforçons d'arriver à ce bouleversement-là au plus vite). Un autre argument était que les femmes n'allaient pas au café et... ne fumaient pas; elles n'avaient donc pas besoin d'un traitement qui leur permit de... cultiver des vices!!! En dirait-il toujours autant actuellement? Le grand argument d'un autre chef était que l'on « considère » que les femmes ne sont pas seules et ont toujours quelqu'un (un mari ou des parents) qui les aide à vivre!!! Il n'y a donc pas lieu de les payer aux mêmes taux que les hommes. Les commentaires sont inutiles. Et caetera, et caetera... les exemples se trouveraient à l'infini.

Marie HANTZ, sténo-dactylographe. (Genève).

Sans me rattacher à un groupement, je suis féministe en principe et davantage depuis que ma vocation m'amène à m'occuper de jeunes filles. La loi protège si peu et si mal les jeunes filles dans les questions de moralité. Il faut avoir au-dessous de 18 ans

pour être légalement protégée, et combien peu sont assez fortes à cet âge pour se passer d'aide et de protection.

A. J., agente de l'Œuvre des Gares. (Genève).

En réponse à votre demande, je vous informe que je suis féministe convaincue depuis ma plus petite enfance. L'exercice de ma profession n'a jamais eu aucune influence, bonne ou mauvaise, sur mes convictions.

M. KAMMACHER, médecin-dentiste. (Clarens).

Avant d'occuper ma place actuelle, j'étais féministe depuis toute jeune. Sans être dans le mouvement, je défendais toujours la femme, et depuis 27 ans que je suis à la Chambre du Travail, j'ai pu me rendre compte combien il aurait été utile qu'il y eût des femmes, pour défendre les intérêts de bien des malheureuses abandonnées par leur mari avec des enfants en bas âge, la pauvre mère devant chercher des journées à faire pour élever ses enfants. La loi condamne le père à payer une pension qui est rarement payée. La femme juge aurait eu là un beau rôle à remplir. Il nous faudrait aussi des Prud'femmes, car dans bien des cas les hommes sont bien ignorants dans les services de maison et certains travaux manuels. Combien de jeunes filles ignorantes ne seraient pas tombées s'il y avait eu des femmes pour surveiller et faire fermer certains cafés-hôtels! Et c'est pourquoi je suis toujours de plus en plus féministe.

S. KUHN-DUPUIS, Secrétaire à la Chambre du Travail. (Genève).

(A suivre.)

Concours de portraits

Seuls trois concurrents ont exactement identifié les cinq portraits de féministes en herbe que nous avons soumis à la sagacité de nos lecteurs: Mme Ernest Bovet (Lausanne), Mlle Marie Ducret (Crêts de Pregny, Genève) et le Dr Muret (Lausanne).

Mme Vuilliminet-Challandes nous a également envoyé cinq réponses justes, mais s'est trouvée hors concours, du fait qu'elle connaissait de près, et pour cause, l'original de l'un des portraits! et qu'elle avait eu l'occasion de voir auparavant celui de Mrs. Ashby fillette (qu'elle avait d'ailleurs pris à première vue pour Lady Astor enfant ou pour sa fille).

Conformément à ce que nous avons annoncé, il a été procédé par voie de tirage au sort pour l'attribution de notre modeste prix entre les trois concurrents: et le sort a favorisé le Dr Muret. Qu'on ne nous dise pas après cela que notre journal fait de l'anti-hominisme!!...

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Mlle LUCY DUTOIT

Alors que certains concurrents ont identifié sans hésiter la présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage, d'autres ont vu en elle Mme Gillibert-Randin (Moudon), Mme Leuch, Mrs. Fawcett, Mlle Emilie Lasserre (Genève), ou encore une féministe de Suisse-allemande à déterminer.

